

du cabinet de consultation dans une salle à côté. Cette salle ne présentait rien de particulier... si ce n'est qu'une corde pendait au milieu et que cette corde était terminée par un nœud coulant. Le *bourreau* ordonna à l'Anglais de passer la tête dans ce nœud. Celui-ci, tout Anglais et flegmatique qu'il était, hésita cependant; enfin, il obéit. Victor serra le nœud, hissa la corde, et, prenant les jambes du patient pour trapeze; il se mit à exécuter des exercices de gymnastique effrayants. Au bout d'un quart d'heure le tour était joué, l'Anglais dépendu et guéri... à ce que raconte l'histoire.

On dit que quelques *bourreaux*, prêtant au sérieux leur mission médicale, se sont pourvus du titre d'officier de santé, témoin le *bourreau* de Carcassonne.

C'est égal, il faut avoir un fier courage pour mettre sa vie entre les mains d'un *coq-pé-té*.

— **Anecdotes.** Voltaire, en parlant de l'histoire des différents peuples, disait : « Pour les Anglais, ce serait au *bourreau* à écrire la leur; c'est toujours ce gentilhomme-là qui termine toutes les querelles. »

A l'époque révolutionnaire, le trait, le jeu de mots se mêlaient quelquefois aux scènes les plus tragiques. Une vieille marquise venait de graver les degrés de l'échafaud; s'adressant au *bourreau* : « Tu l'appelles *Sanson*, » lui dit-elle; puis, montrant le peuple qui encombrait la place, elle ajouta : « et voilà *sans farine*. »

Un déserteur, qu'on allait pendre, étant sur l'échelle, donna une tasse d'argent à son confesseur, qui était cordelier. Le *bourreau*, piqué de se voir déshérité de ce qu'il considérait comme un droit d'aubaine; dit au religieux : « Eh bien, puisque c'est vous qui touchez l'argent, faites la besogne, mon père; pendez-le ! »

L'empire de Mécène sur son maître fut porté à un tel point que, passant un jour sur le forum et voyant Auguste juger des criminels avec un air d'empressement, il lui fit passer ses tablettes, sur lesquelles il avait écrit ces mots : « *Surge tandem, carnifex ! Lève-toi donc, bourreau !* » L'empereur prit en bonne part cette dure remontrance et descendit de son tribunal jusqu'à ce que sa colère fût apaisée.

En 1750, il s'agissait, à la Nouvelle-Louisiane, de faire exécuter un voleur condamné à être pendu. Le *bourreau* se trouvant absent, on prit le parti de le faire remplacer par un nègre. Celui qui fut choisi pour cet effet, après s'en être longtemps défendu, rentre dans sa cabane, et reparait bientôt : « Tenez, » dit-il froidement aux officiers de justice, en leur présentant de la main gauche la main droite qu'il venait de se couper, « jugez si je me crois fait pour le métier de *bourreau*. »

Sous le règne des diligences, un jeune commis voyageur, maigre et fluet, occupait le coupé en compagnie de deux voisins d'un embonpoint énormément développé. Se voyant menacé de disparaître complètement entre ces deux lourdes masses, qui rebondissaient sur sa mince personne, il s'avisait du stratagème suivant : « Morbleu ! dit-il, cette voiture n'avance pas. » Et, tirant sa montre : « Hum ! hum ! il est quatre heures du matin, et à cinq heures, il faut que je sois à Sens, rue Montebello. Regret, ou m'appellent mes fonctions. — Vos fonctions, s'écrient de concert les deux voisins en se reculant déjà instinctivement. — Oui, reprend notre homme, je suis le *bourreau*. » A ce mot magique, les deux boules se pelotonnèrent chacune dans son coin, et le commis voyageur, riant sous cape, put enfin respirer à l'aise.

Voici une leçon que reçut un mauvais plaisant qui passait dans son pays pour le roi des farceurs. Dans un de ses moments de bonne humeur, il avait juré à ses amis que la journée ne se passerait pas sans quelque chose d'extraordinaire. On se rend chez un restaurateur où les convives étaient nombreux. Notre homme avise dans la salle un consommateur assez excentrique. « Parbleu ! dit-il au maître de la maison, si vous ne faites sortir de chez vous, à l'instant, cet homme qui dîne seul à la table du coin, votre établissement est déshonoré, et il est impossible qu'on y mette désormais les pieds. — Pourquoi donc ? demanda le restaurateur ahuri. — Pourquoi ? c'est que cet homme est le *bourreau* de La Rochelle. » L'hôte, fort embarrassé, s'approche en hésitant du convive qui vient de lui être désigné. Celui-ci, qui avait tout entendu, répliqua : « En effet, ce monsieur doit parfaitement me reconnaître : il n'y a pas deux ans que je l'ai frotté et marqué. »

On sait que les comédiens de l'ancienne école aimaient à se jouer de bons tours à l'occasion. C'est ce qui arriva un jour, entre l'acteur Legrand et son camarade La Thorillière. Ils étaient invités l'un et l'autre à aller passer la soirée dans un château où devait se trouver brillante et nombreuse compagnie. La Thorillière, qui portait une barbe de quinze

jours à cause d'une fluxion très-douloureuse qu'il avait eue, voulait se faire raser avant de quitter Paris. « Allons donc ! lui dit Legrand, nous trouverons bien un frater au village, et ton menton n'en sera que plus frais. » On se mit alors en route. Or le barbier du lieu, qui était de la connaissance de Legrand, avait reçu ses instructions. Arrivés à la boutique, le barbier se met en devoir de raser sa nouvelle pratique. Durant l'opération, le frater fait tomber la conversation sur les voleurs. « Y en a-t-il beaucoup aux environs ? dit La Thorillière. — Il y en a une quantité, mais le bailli y met bon ordre, et j'en ai frotté et marqué deux avant-hier, pendu hier trois que je suis en train de disséquer; et demain j'en dois rompre... le comédien, qui prit véritablement son barbier pour le *bourreau*, le repoussa durement, et dut se présenter au château la barbe à moitié faite.

— **Bourreau de Berne** (LE), roman de Fenimore Cooper. Ce roman, d'un intérêt saisissant, parut en 1833, et, presque immédiatement traduit en français, obtint dans notre pays le plus légitime succès. Une barque élégante est à l'ancre devant les quais de la ville de Genève, pour transporter à Vevay les voyageurs qu'y attire l'attrait d'une fête. Parmi les passagers, on distingue le baron de Willading, un des principaux citoyens de Berne, et sa jeune fille Adélaïde; près de lui est un jeune militaire nommé Sigismond, auquel Adélaïde doit la vie; à ce petit groupe vient se joindre le doge de Gènes, Gaetano Grimaldi, ami d'enfance du Bernois, qui regrette la perte d'un fils ravi depuis de longues années à sa tendresse par des inconnus. La barque porte encore un personnage important qui s'y est glissé sous un nom supposé, c'est Balthazar, le *bourreau* de Berne. Pendant la traversée, la barque est assaillie par un violent orage, et sombrerait infailliblement sans l'habile manœuvre d'un étranger qui se rencontre à bord. Masso, c'est le nom de cet homme, est un de ces êtres que la nature a formés pour de grandes choses et que le vice a dégradés. Au milieu de ces dangers, Sigismond, le jeune militaire, déploie aussi la plus grande énergie en sauvant le baron de Willading et en empêchant que Balthazar, qui a été reconnu, ne soit précipité dans les flots. Adélaïde doit tout à Sigismond, depuis longtemps elle l'aime; du consentement de son père, elle lui offre sa main; mais l'infortuné jeune homme ne peut accepter ce qui ferait le bonheur de sa vie, il est le fils du *bourreau* de Berne... C'est au couvent du mont Saint-Bernard que le dénouement arrive après plusieurs scènes du plus grand intérêt. Masso est accusé d'un meurtre, et les charges les plus graves s'élèvent contre lui; il est près d'être condamné lorsqu'il déclare au seigneur Grimaldi qu'il est son fils. D'un autre côté, Balthazar, éclairé par le récit de Masso, fait des révélations qui ne permettent plus à Grimaldi de douter que Sigismond ne soit, au contraire, son véritable fils. Ce dernier, enfin débarrassé de sa terrible parenté, épouse Adélaïde, et Masso délivré s'éligne pour ne plus reparaitre. On doit surtout admirer dans ce livre remarquable l'art avec lequel les événements sont enchaînés et le parti que Cooper a su tirer de cette donnée. Le *Bourreau de Berne* a été souvent traduit ou imité en français; la meilleure traduction est celle de M. Defauconpret.

— **Bourreau des crânes** (LE), comédie-vaudeville en deux actes, par MM. Boulé et de Lustière, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 20 juin 1841. Deux jeunes cousins, Victor et Philéas Méret, servent dans le même régiment. L'un est brave, c'est Victor, l'autre est poltron. Une jeune blanchisseuse, Mlle Pouponne, séduite par la bravoure de Victor, lui a donné son cœur, auquel prétend Fanfan Beloiseau, un crâne fini, rival redoutable qui provoque son heureux compétiteur. Fanfan ne manque jamais son homme; il tuera Victor. Désespoir de Pouponne. Philéas, tout poltron qu'il est, se sent aussi du penchant pour la jolie blanchisseuse, et afin de se la rendre favorable, il sort de son caractère, se pique d'honneur, et, à la faveur du même nom, il va se battre à la place de son cousin et blesse dangereusement le crâne Fanfan, sans trop savoir comment cela s'est fait. Pouponne, étonnée de cet acte de courage, flattée d'un pareil dévouement, témoigne à Philéas sa reconnaissance, dans laquelle il entre un sentiment d'amour suscité par un dépit jaloux, car elle a des preuves de l'infidélité de Victor. Plus tard, le régiment est en Allemagne; on se bat, et Victor reçoit les galons de sous-officier, en récompense de son courage; Philéas, toujours simple soldat et poltron plus que jamais, a partout la réputation d'un fameux tireur; il est surnommé le *Bourreau des crânes*, et ne peut concevoir d'où lui vient cette renommée qu'il sait si bien usurpée. Enfin, après bien des terreurs comiques, que lui vaut cette étrange et fausse réputation, il laisse son cousin Victor suivre la carrière militaire, qui lui promet un brillant avenir, et lui, se retire du service pour rentrer dans ses foyers avec Pouponne, qui deviendra la compagne de sa paisible existence. Si nous avons donné place à cette bluette dans le *Grand Dictionnaire*, c'est que le *bourreau des crânes* est devenu un type proverbial qui sert à désigner un soi-disant pourfendeur, un croquemitaine au petit pied, un de ces in-

dividus dont le nombre est assez grand, qui ont la réputation, ou qui se la sont faite, d'être des briseurs d'obstacles, des mangeurs d'hommes, et qui, en résumé, font, comme on dit, beaucoup plus de bruit que de besogne. Ce type du *bourreau des crânes* a été bien des fois reproduit au théâtre, et lui-même n'était déjà, en 1841, que l'imitation du *capitaine Bourgachard* et autres, dont Scribe avait fait l'élément comique de plusieurs de ses pièces.

— **Bourreau des crânes** (LE), vaudeville en trois actes, de MM. Lafargue et Siraudin, représenté à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 13 mai 1853; repris au théâtre des Variétés le 26 novembre 1864.

L'orchestre entame joyeusement l'ouverture; presque aussitôt, en plein parterre, un monsieur crie et s'agit; un autre monsieur lui a marché sur le pied. Les gros mots s'échangent, on s'empoigne au collet, et pif ! paf ! un soufflet éclate sur la joue du spectateur à l'orteil endommagé. « A la porte ! à la porte ! » crie le public, qui trouve ce pugilat fort inconvenant. Bref, sous le feu de mille regards courroucés, nos deux hommes, tout cramoisis de colère et se menaçant de la voix et du geste, sont poussés dehors avec force horions. La salle respire; le calme se rétablit; les violons précipitent leurs dernières notes et la toile se lève... Surprise générale ! ce pied meurtri, ce soufflet reçu, ces menaces échangées constituaient une scène préparée entre deux habiles compères; le prologue, si vous l'aimez mieux, de la farce promise par l'affiche. Sainville et Ravel, quoi, c'étaient eux qui, tout à l'heure, s'apostrophaient au parterre ? Les voilà maintenant sur la scène transformés en un bureau de police; M. le commissaire les invite à se modérer, se met en quatre à l'effet de les réconcilier... Peine inutile ! Un soufflet ! dit le monsieur numéro un au monsieur numéro deux; il me faut votre carte en attendant que j'aie votre vie, et demain ! — A demain, soit ! Et tous deux répètent : « A demain ! à demain ! » comme au quatrième acte des *Huguenots*. Mais, s'il faut tout dire, le donneur de soufflets, qui s'intitule modestement le *bourreau des crânes*, M. Coquelet, enfin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est un gaillard qui ne craint personne. Le menace-t-on; il ne parle que d'occire celui-ci et d'embrocher celui-là. Affrontez-moi cette mine rébarbative, et le Coquelet sans sourcilier vous jettera sa carte à la face... Sa carte ? Non pas, s'il vous plaît, la carte d'un ami, une de ces cartes qu'il collectionne avec soin et dont il a toujours la poche pleine. Après quoi il s'esquive d'un air crâne, et, pendant que son adversaire songe à rédiger ses dernières volontés, mon Coquelet s'allonge dans son lit et ronfle du sommeil du juste. Ah ! le bon billet qu'a La Châtre ! Cette fois pourtant sa chance accoutumée abandonne le *bourreau des crânes*. La carte de visite remise par lui à M. Arthur est précisément la carte d'un homme qui n'a pas froid aux yeux bien qu'il ait eu le nez gelé à la Bérésina. Ce guerrier à trois poils, nommé Longjumeau, est aussi volage que le postillon de l'opéra-comique. Ce nez gelé n'a peur de rien que de sa chaste moitié, une femme à barbe ! C'est qu'aussi il est rarement en état de grâce, notre Longjumeau, et ce n'est point sans raison que madame sa femme roule de gros yeux jaloux. Notre guerrier retraité file doux comme un agneau devant sa légitime; mais dès qu'elle a les talons tournés, il jure, sacré, parle de tout casser. Jugez si sa voix s'enfle; si son nez gelé branle à l'aspect de M. Arthur qui, sur la foi de la carte signée Longjumeau, vient le sommer de lui donner satisfaction. Tout d'abord Longjumeau qui, la veille, chez certaine brune piquante, mais peu fidèle, échangea des mots assez vifs avec un major qui se prétendait en pays conquis, croit bonnement avoir ledit major sur les bras. En vain le visiteur lui parle de pied écrasé et de soufflet reçu, l'excellent Longjumeau jette un coup d'œil à la dérobée sur Mme Longjumeau, et le remercie tout bas de ce qu'il appelle sa discrétion : « Merci ! vous voulez bien, en présence d'une femme jalouse comme plusieurs tigresses, dissimuler la cause véritable du conflit. Cela est d'un bon naturel. » L'autre jure qu'en l'espèce il n'y a pas plus de major que sur la main. A la fin, le voile se déchire, et quand le quiproquo s'explique, la colère de Longjumeau ne connaît plus de bornes. Quoi, à sa propre carte, la carte de lui, Longjumeau, aurait servi de passe-port à un poltron anonyme ! De son côté, M. Arthur trouve la mystification par trop colossale, si c'en est une; et déclare qu'il en découvrira l'auteur coûte que coûte, car son honneur crie vengeance. Cependant il ne peut oublier quel motif sérieux l'a amené de sa province à Paris. Si, au lieu de s'aller exposer dans un endroit public à se faire marcher sur le pied, il avait été tout droit, comme il le devait, se présenter à Mlle Eugénie, dont la main lui a été promise par voie télégraphique, il n'aurait pas à l'heure présente un soufflet sur la joue. Ce disant, il se dirige vers la demeure de son futur beau-père qu'il ne croit connaître que de nom et qui n'est autre, vous le pensez bien, que le sieur Coquelet. Longjumeau l'a précédé chez le *bourreau des crânes*, qui, le voyant hérissé de colère, ne se vante pas de son joli exploit. Longjumeau compte que son cher ami Coquelet l'aidera à tirer vengeance du misérable qui a abusé de sa carte. Coquelet-

bourreau, tremblant, éperdu, hébété, voudrait être à cent pieds sous terre. Si la vérité se découvre, c'en est fait de lui. Il songe à fuir sur une terre étrangère; mais toute retraite lui est coupée. Alors, en prévision de l'orage qui ne peut manquer de fondre sur lui, il passe dans une pièce voisine, il revêt un masque d'escrime et essaye de se remettre la main. Longjumeau, de son côté, a découvert des feux; il propose quelques passes à Arthur qui justement arrive, puis il s'éligne. Soudain Coquelet survenant se trouve en présence de son futur gendre, de cet Arthur qu'il a souffleté, de cet Arthur à qui il a jeté avec tant de crânerie la carte Longjumeau ! Hasard propice ! les deux hommes ne peuvent se reconnaître : leurs masques d'escrime s'y opposent. Ils s'approchent l'un de l'autre et croisent le fer en amateurs qui s'essayer. Coquelet peut se convaincre qu'il a devant lui une lame de première force. Emervillé, il s'empresse de demander à son partenaire inconnu ce qu'il a de salle; à quoi Arthur répond qu'il n'a rien de salle; à quoi Arthur répond qu'il n'a rien de salle, naïveté qui fait éclater... toute la salle. Enfin les masques tombent. « Ciel ! — Lui ! — Vous ? — Moi. — Vengeance ! vengeance ! » Mais, comme il faut que tout vaudeville se termine par un mariage, Eugénie Coquelet paraît. Arthur, dont la situation rappelle en ce moment celle du Cid, consent en fin de compte à oublier le soufflet bien sonnant du papa en faveur des yeux bien suppliants de la demoiselle. Notre *bourreau des crânes*, qui déjà se croyait mort, donne sa bénédiction, et les braves du public témoignent que l'honneur est satisfait.

C'est une plaisante figure que ce *bourreau des crânes*, insigne poltron qui met ses bravades et ses duels à couvert derrière la carte et le nom de ses amis. Le bel embarras dans lequel le plonge sa forfanterie, les terreurs bouffonnes par lesquelles il lui faut passer, le labyrinthe inextricable de désopilants quiproquos à travers lequel il trébuche, voilà certes plus qu'il n'en faut pour exciter l'ilarité la plus directe et la plus soutenue; sans compter mille et une cocasseries qui ne sont pas écrites dans le vaudeville et que Sainville et Ravel improvisaient chaque soir en marge de leur rôle, à la façon des farceurs de l'ancienne comédie italienne. Sans doute ils ajoutaient beaucoup, et du geste et de la parole, ces deux impayables comédiens, puisque le *Bourreau des crânes*, livré à d'autres interprètes lors de la reprise de 1864, aux Variétés, n'obtint plus qu'un succès fort ordinaire. Le *Bourreau des crânes* n'en reste pas moins une des meilleures farces au gros sel qu'on puisse voir jouer; on l'a même proclamé un des chefs-d'œuvre du genre en l'an de grâce 1853, sous le consulat de M. Jules Janin.

— **Bourreaux turcs à la porte d'un cachot**, tableau de Decamps; Salon de 1839. Ils sont trois, attendant que le cachot s'ouvre pour leur livrer la victime. Le plus vieux, le chef de cette bande d'oiseaux de proie, est accroupi sur le seuil de la porte : c'est à lui sans doute qu'est réservé le soin de donner le signal de l'exécution, car son visage ridé, fêlé, ses bras amaigris, son échine qui se courbe, dénotent qu'il ne lui reste plus assez de vigueur pour porter le coup fatal. Les énormes pistolets suspendus à sa ceinture, et qui semblent trop lourds pour un corps si débile, ne sont, sans doute, que des armes d'apparat, les insignes de ce fonctionnaire de la Mort. Les deux autres *bourreaux* sont jeunes, robustes, plus semblables à des bandits qu'à des exécuteurs de la justice. L'un est étendu sur les dalles de pierre, dans l'attitude d'un tigre prêt à s'élancer sur sa proie; il a les jambes en avant, les mains appuyées sur un casse-tête, le visage tourné vers la porte du cachot. L'autre, debout à gauche et adossé contre la muraille de la prison, garde une impassibilité farouche : à le voir ainsi immobile comme une statue, majestueusement drapé dans ses guenilles et plongeant dans le vide un regard aigu, on le prendrait pour une personification de ce sombre fatalisme de l'Orient qui professe pour la mort donnée ou reçue le plus souverain mépris. Ces trois figures de *bourreaux* ne sont pas seulement dignes d'admiration pour leur réalité sinistre; leur style fier et énergique est au-dessus de tout éloges. Le tableau a obtenu beaucoup de succès au Salon de 1839; il a été lithographié dans l'*Artiste*, par M. Eugène Leroux.

— **BOURRE-CÔQUIN** s. m. (bou-re-ko-kain). Argot. Haricot, parce que ce légume est la nourriture du peuple. Il est à remarquer que le mot *coquin* est pris ici dans le sens de *manant*, *homme de peu*, sens emprunté par les argotiers de nos jours aux marquis du xvi^e et du xvii^e siècle.

— **BOURRÉE** s. f. (bou-ré). Botte de menus branchages, syn. approximatif de FAGOT : *Je m'étendis avec une sorte de volupté sur le plancher sec, pendant qu'il allumait une BOURRÉE.* (Ch. Nod.) *Ils regardaient brûler un cent de BOURRÉES; beau spectacle !* (V. Hugo.)

On a dans la forêt coupé deux cents *bourrés*. DELAVILLE.

— Prov. *Fagot cherche bourrée*, Qui se ressemble s'assemble; *fagot et bourrée* étant des mots qui désignent à peu près la même chose.

— Mus. Air composé de huit mesures à deux temps, partagées en deux parties égales. — Chorégr. *Pas de bourrée*, Pas exécuté